



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6050131

N/REF : 9/04/2026 8H59 C:025467 I:19644
V/REF : 002514
V/Email reçu le Jeudi 09/04/2026 à 8H59

**ALLIADE HABITAT
POUR LE COMPTE D'ONV
Centre de Paiement
173 AV. JEAN JAURES - CS 30407
69364 LYON CEDEX 07**

V/REF. IMM. ALH-2111
IMMEUBLE : CLOS DES CEDRES 2
17/19/21 RUE OLYMPE DE GOUGES
69120 VAULX EN VELIN

Dardilly, le 19 Mai 2026

Référence Marché: 030492-ELF-001

LOCALISATION : ALLEE N 19 RUE OLYMPE DE GOUGES - LOGEMENT MME KEFFI TEL 0771845352
AU 1ER ETAGE OU 0980415085

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE RECHERCHE DE PANNE DANS LE LOGEMENT POUR UNE
ABSENCE D ECLAIRAGE DANS LE HALL D'ENTREE, LE SALON ET LA CHAMBRE.
SI CELA CONCERNE LE TABLEAU ELECTRIQUE C EST A LA CHARGE DU LOCATAIRE
ET DANS LE CAS CONTRAIRE FAIRE UN DEVIS

Donneur d'ordre : Mme I. GOUFFI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Dépannage logements

LE 06/05 A 10H30 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME KEFFI AU 1ER ETAGE
RECHERCHE DE PANNE SUITE A UNE ABSENCE D'ECLAIRAGE DANS LE HALL D'ENTREE
LE SALON ET LA CHAMBRE
CONTROLE DE L'ECLAIRAGE ET DES APPAREILLAGES
CONTROLE DU TABLEAU ELECTRIQUE
LOCALISATION D'UN DEFAUT SUR LA BOBINE DU Telerupteur (DES QUE NOTRE
TECHNICIEN APPUYAIT SUR LE BOUTON POUSSOIR, CELA DISJONCTAIT)
FOURNITURE ET REMPLACEMENT DU Telerupteur HORS SERVICE
REPRISE DU CABLAGE ET REMISE EN ROUTE DE L'INSTALLATION
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT - OK

OBSERVATIONS : FP LCOMPTER Email envoyé le 18/05/26 à 10H12 Mme I. GOUFFI

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	EL0010-Ft Dépl. délai Interv.> 4h	1	33,55	33,55
1,00	EL1200-H.MO Recherche de panne/contrôle	1	36,79	36,79
1,00	EL1070-Rempl.Module Télérupct Tabl Elect	1	66,01	66,01



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6050131

TOTAL H.T.	136,35
T.V.A. a 10,00%	13,63
TOTAL T.T.C.En EURO	149,98

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°002514
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

0824 - 0855.

Métropole Sud S031
238 avenue du Général de Gaulle
69500 BRON
Emetteur : MME Ines GOUFFI

SARL AMES ELECTRICITE
12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY

Prestation Parties Privatives

absence lumière logement, Travaux à réaliser entre le 08/04/2026 et le 15/04/2026

Votre contact : M. RAZIYE BAYRAM (0629986251)

Merci d'effectuer un diagnostic sur la panne d'électricité du logement : absence de lumière dans le hall d'entrée, le salon et la chambre. Si cela concerne le tableau électrique, c'est à la charge du locataire. Dans le cas contraire, merci de nous faire parvenir un devis. Merci d'établir la facture au nom et pour le compte de l'ONV

LE CLOS DES CEDRES (ONV - 0003 - 0002 - 0019)
19 Rue Olympe de Gouges
69120 VAULX-EN-VELIN Logement n° 414782, porte n°10, 1er étage, Type 4

Occupant: MME KEFFI Leila 545468/37
Domicile : 0980415085 portable : 0771845352

	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
EL0010 - FORFAIT DEPLACEMENT	38,54	1,00 U	38,54	10,00%
Forfait déplacement électricité pour travaux d'électricité La prestation comprend Intervention en parties privatives : - Prise en charge de la demande - Contact avec le locataire et Prise de rendez vous - Dans le cas d'un logement vacant : récupération des clés auprès d'ALLIADE HABITAT - Déplacement avec prise en charge des frais afférents jusqu'au lieu d'intervention comprenant l'aller et le retour - Prise en charge de tous les frais liés aux déplacements nécessaires - Nota : 1 Forfait déplacement par bon de commande quelque soit le nombre d'intervention nécessaire Intervention en partie communes: - Prise en charge de la demande - Contact avec le gardien de la résidence + Prise de RV sic				
EL1200 - ELF. MAIN D'OEUVRE	42,27	1,00 U	42,27	10,00%
Coût main d'oeuvre électricité pour travaux hors bordereau Le poste comprend - l'indication du coût horaire d'ouvrier spécialisé pour tout travail à réaliser et non indiqué au présent bordereau - Ce cout indiquera le coût horaire au prix réel et au temps passé et incluras l'ensemble des charges afférentes				

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT	80,81 €
Total TVA 10,00%	8,08 €
Total TTC	88,89 €

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°002514
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat pour le compte d'ONV
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation
- Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR